



## RAPPORT ANNUEL 2002-2003

Les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont inhérents à tous les êtres humains; leur promotion et leur protection incombent au premier chef au gouvernement.

*Déclaration et Programme d'action de Vienne, 1993*



**Droits et Démocratie**

Centre international des droits de la personne  
et du développement démocratique

# RAPPORT ANNUEL 2002-2003



**Droits et Démocratie**

Centre international des droits de la personne  
et du développement démocratique

**1001, boul. de Maisonneuve Est  
Bureau 1100**

**Montréal (Québec) H2L 4P9  
CANADA**

**Tél. : 1 (514) 283-6073**

**Télééc. : 1 (514) 283-3792**

**Courriel : [ichrdd@ichrdd.ca](mailto:ichrdd@ichrdd.ca)**

**Site Web : [www.ichrdd.ca](http://www.ichrdd.ca)**

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, troisième trimestre, 2003  
Bibliothèque nationale du Canada, troisième trimestre, 2003. ISBN : 2-922084-72-8  
Illustration : Tomasz Walenta  
Traduction : Claudine Vivier et Louise O'Neill  
Graphisme : Laperrière communication  
Imprimé au Canada

# MANDAT

Créé par le Parlement canadien, Droits et Démocratie est une organisation indépendante et non partisane qui travaille en collaboration avec des organismes de la société civile et des organisations gouvernementales au Canada comme à l'étranger. Souvent invité à œuvrer comme médiateur, Droits et Démocratie s'emploie à faciliter le dialogue et participe à des projets dans les situations où il n'existe pas encore de consensus entre la société civile et le gouvernement. Droits et Démocratie entretient des relations de partenariat avec des groupes et associations de défense des droits humains, des droits des peuples autochtones et des droits des femmes, ainsi qu'avec des mouvements démocratiques et des gouvernements de toutes les régions du monde, avec qui il coopère pour promouvoir les droits humains et les institutions démocratiques.

Droits et Démocratie amorce, encourage et soutient la coopération avec d'autres pays dans le but de développer, promouvoir et consolider des institutions démocratiques et des programmes de protection des droits humains qui donnent effet aux droits et libertés inscrits dans la *Charte internationale des droits de l'homme des Nations Unies*.

Droits et Démocratie travaille à l'échelle nationale, régionale et internationale, et concentre son expertise autour de plusieurs priorités thématiques, à savoir le développement démocratique, les droits des femmes, les droits des peuples autochtones, la mondialisation et les droits humains, ainsi que la justice transnationale. Il intervient dans plusieurs autres dossiers comme les violations des libertés civiles associées au terrorisme, les effets des fondamentalismes religieux sur les droits humains, le dialogue sur la politique étrangère canadienne et le renforcement des mécanismes de protection des droits humains des Nations Unies.

C'est le budget d'aide internationale au développement du Canada qui finance en majeure partie Droits et Démocratie, par l'entremise du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Chaque année, la présidente du Conseil d'administration remet un rapport des activités de Droits et Démocratie au ministre des Affaires étrangères, qui le dépose au Parlement. Le vérificateur général du Canada examine tous les ans les comptes et les transactions de l'organisme. Organisme à but non lucratif, Droits et Démocratie accepte les dons de charité (numéro d'enregistrement : 0808345-59).

Dirigé depuis août 2002 par Jean-Louis Roy (par Warren Allmand de 1997 à 2002 et Edward Broadbent de 1989 à 1996), Droits et Démocratie est administré par un conseil d'administration de 13 membres, présidé par Kathleen Mahoney, de l'Alberta.

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rebecca Cook  
John Fryer  
Lydia Hwitsum

Sophia Macher  
Kathleen Mahoney  
Wayne Mackay

Vitit Muntarbhorn  
Willy Munyoki  
Mutunga

Peter Turner  
Michèle Rouleau  
Jean-Louis Roy



## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'époque dans laquelle nous vivons est remplie de défis. La politique de frappes préventives vigoureusement entreprise par les États puissants est en train de détruire les principes fondamentaux du droit international. Cette situation affaiblit la crédibilité des Nations Unies et sa capacité de s'acquitter de sa fonction la plus essentielle : garantir la paix et la sécurité. Cette politique s'est traduite en opérations militaires en Afghanistan l'année dernière et en Irak cette année. De façon croissante, les mesures de sécurité nationale instaurées par les États pour faire face au terrorisme ont donné lieu à la restriction des libertés civiles, au refoulement de la dissidence politique et à la justification de la répression. Il en résulte des violations des droits de la personne dans le monde entier.

Ces nouveaux développements inquiètent Droits et Démocratie. Le Groupe de réflexion de cette année a abordé la question de la promotion des droits de la personne dans le contexte du terrorisme. Les participants ont souligné que bien qu'il y ait consensus international pour condamner le terrorisme, il n'existe aucune définition universellement acceptée du terrorisme. Les réponses militaires au terrorisme doivent être examinées pour évaluer leur conformité au droit international, et les symptômes sous-jacents du terrorisme, comme les inégalités sociales, la pauvreté, le sous-développement et l'absence de pluralisme et de démocratie, doivent être abordés de toute urgence et sérieusement. Au moment où le déficit démocratique se creuse dans de nombreux pays, il est important d'insister sur la responsabilité de l'État de mettre en œuvre ses obligations internationales en matière de droits de la personne.

Le programme d'action de Droits et Démocratie vise à favoriser le dialogue et la coopération entre la société civile et les gouvernements, tant au Canada qu'à l'étranger, en appui aux projets qui traduisent les engagements envers les instruments internationaux de droits de la personne en véritables pratiques, politiques, institutions et lois.

Ce sont ces objectifs de Droits et Démocratie que nous nous efforçons d'atteindre avec notre nouveau président, Jean-Louis Roy, entré en fonction en 2002. Nous l'accueillons chaleureusement et c'est avec plaisir que nous travaillerons avec lui à la réalisation de son mandat. Nous soulignons l'engagement solide des membres de notre conseil et leur participation au travail et aux activités de Droits et Démocratie. Nous accueillons également avec beaucoup de plaisir trois nouveaux membres du Conseil : Rebecca Cook, Wayne McKay et Peter Turner. Mais c'est avec tristesse que nous disons au revoir à Suzanne Laporte, qui a quitté le conseil pour assumer de nouvelles fonctions à titre d'ambassadrice au Brésil, ainsi qu'à David Matas, dont le mandat est terminé. Leur participation nous manquera.



KATHLEEN MAHONEY

## PERSONNEL PERMANENT ET TEMPORAIRE

**Akouëté  
Akakpo-Vidah  
Warren Allmand  
(jusqu'en mai 2002)  
Antonio  
José Almeida**

**Iris Almeida  
Véronique Bosset  
Diana Bronson  
Ariane Brunet  
Kevin Callahan**

**Marie-France  
Cloutier  
Patricia Daigle  
Madeleine  
Desnoyers**

**Mary Durran  
Louise Lavallée  
Marie Léger  
Geneviève Lessard  
Lucie Léveillé**



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Du Mexique à l'Afghanistan, de la Birmanie au Kenya, de la Colombie à la République démocratique du Congo, du Nigéria au Guatemala, du Pérou au Rwanda, les interventions de Droits et Démocratie en 2002-2003 se sont déployées dans l'ensemble des zones en développement du monde.

Ces interventions viennent en appui aux groupes nationaux poursuivant des objectifs qui sont au cœur de notre mandat : consolider la démocratie et les droits humains, créer les conditions de leur convergence politique, sociale et économique, œuvrer à la réconciliation nationale et à la fin de l'impunité.

Nos travaux ont aussi eu lieu au niveau régional, où il s'agit de conjuguer les exigences des droits humains et celles susceptibles de consolider les espaces économiques. Dans le cas de notre hémisphère, cette conjugaison doit produire une vraie communauté, une croissance et un développement partagés. En conséquence, Droits et Démocratie œuvre pour la ratification par le Canada de la *Convention américaine relative aux droits de l'homme* et la reconnaissance de la *Déclaration américaine des droits des peuples autochtones* de l'Organisation des États américains.

Notre action s'est aussi déployée, vigoureuse et indispensable, au plan des enjeux mondiaux. On pense notamment à la nouvelle politique sécuritaire et à la montée des fondamentalismes, à l'inclusion dans les négociations multilatérales des droits économiques et sociaux, enjeux dont les conséquences sur les droits fondamentaux de centaines de millions de femmes et d'hommes sont et seront déterminantes.

Notre institution est au cœur de multiples réseaux nationaux et internationaux en quête d'égalité et d'équité, dont de très nombreux partenariats dans les domaines de la défense et de l'affirmation des droits des femmes et des droits des autochtones.

Dans ce temps de très grande incertitude, la création de la Cour pénale internationale constitue une avancée majeure. Droits et Démocratie a contribué à sa création et contribuera à son succès. Nous participons aussi à la recherche des voies et moyens visant à consolider le système international des droits humains, l'un des grands défis de défenseurs de ces droits en ce début de siècle, et au renforcement de l'ONU, notamment de sa mission de gardienne de la sécurité et de la paix.

J'adresse mes remerciements les plus chaleureux à tous ceux qui, au Canada et dans le monde, ont accueilli nos équipes et permis à notre institution de contribuer au combat pour les droits humains, l'équité et le développement pour tous.

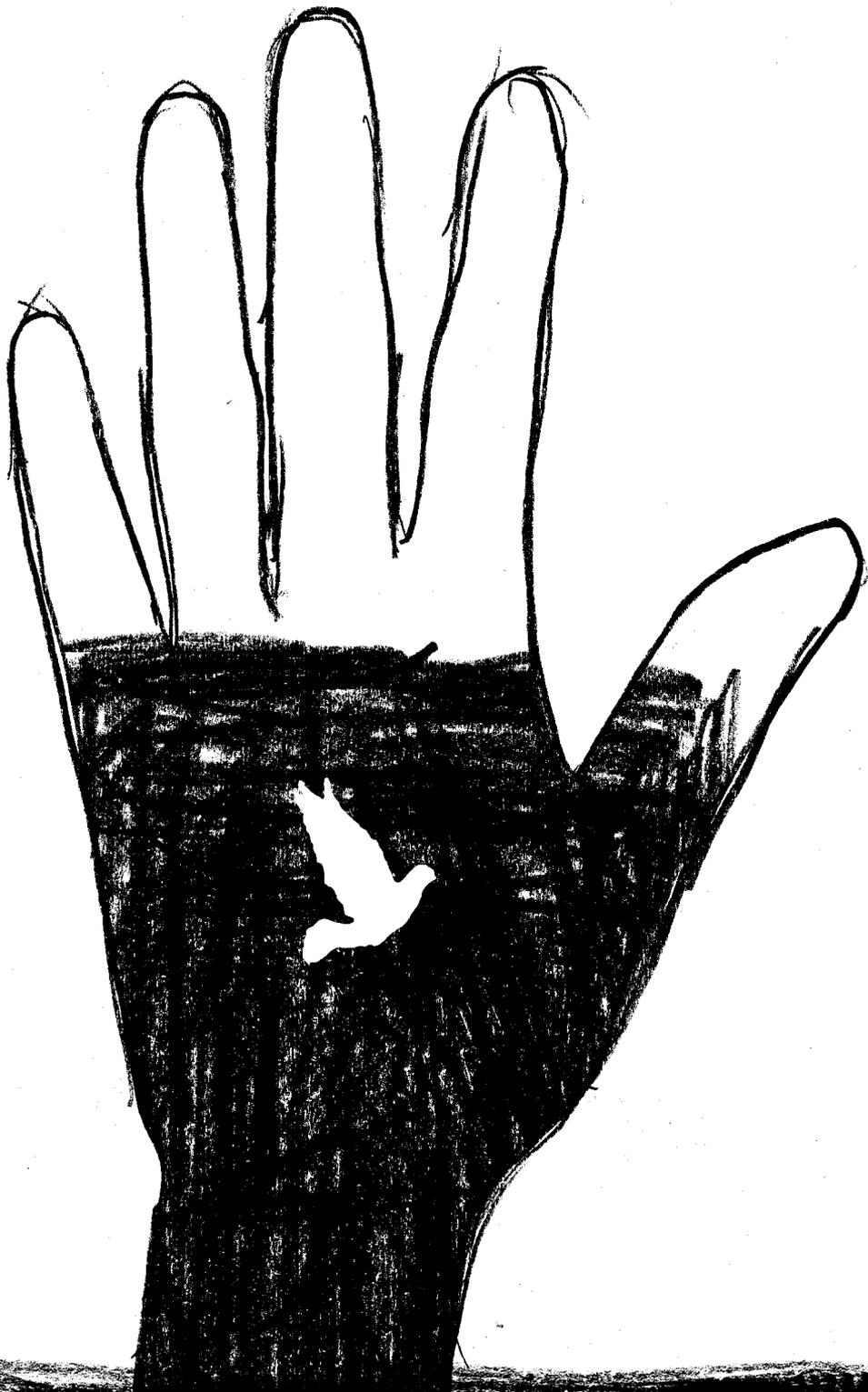
JEAN-LOUIS ROY

**Micheline (Mika) Lévesque**  
**Lloyd Lipsett**  
**Carmen Melfi**  
**Lauryn Oates**

**Patricia Poirier**  
**Serge Rousseau**  
**Jean-Louis Roy**  
(à compter d'août 2002)  
**Carole Samdun**

**Danielle Slawter**  
**Isabelle Solon Helal**  
**Marie St-Louis**  
**Patrick St-Louis**

**Nancy Thede**  
**Augie van Biljouw**  
**Luis Van Isschot**



# L'ANNÉE EN REVUE

L'année qui vient de s'écouler nous laissera le souvenir, du point de vue des droits de la personne, d'une des plus sombres de l'histoire récente.

Non seulement avons-nous été préoccupés par le nombre accru de violations des droits de la personne dans différents pays, mais nous avons aussi vu le système international des droits de la personne se détériorer et s'attirer les critiques les plus dures. Comme toutes les institutions multilatérales, le succès de la Commission des droits de l'homme de l'ONU dépend de la volonté politique et des contributions financières de ses États membres. Prenant la parole devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, exprimait sa profonde inquiétude en ces mots :

DANS LE DÉBAT PUBLIC SUR LES DROITS DE L'HOMME, VOTRE VOIX A ÉTÉ AFFAIBLIE PAR LES DISSENSIONS DE CES DERNIERS MOIS, ET VOTRE MESSAGE A PERDU EN CLARTÉ. IL FAUT QUE CELA CHANGE. SI ELLE VEUT QUE LES GRANDS OBJECTIFS FIXÉS EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME SOIENT ATTEINTS PARTOUT DANS LE MONDE, LA COMMISSION DOIT SE MONTRER PLUS RÉSOLUE. (59<sup>e</sup> SESSION DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME, 24 AVRIL 2003)

En même temps, le cadre de travail international pour la paix et la sécurité, centré sur le Conseil de sécurité de l'ONU, a été relégué aux oubliettes lorsque l'actuelle administration américaine a lancé ses actions militaires unilatérales et préventives contre l'Irak.

Les négociations multilatérales censées créer un système équitable de commerce international et d'investissement ont aussi subi des reculs. Les objectifs de développement—adoptés à Doha comme composante clé des négociations de l'OMC—ont été remis en question. De sérieuses divisions sur des questions comme le droit à l'alimentation et l'accès aux médicaments n'ont pas été surmontées.

Nous sommes extrêmement inquiets, sachant que l'absence de progrès dans les négociations internationales et régionales de la communauté internationale se traduit par une absence de progrès vers l'atteinte des Objectifs de développement de l'ONU pour le millénaire.

Dans le monde entier, les conditions sociales et économiques empirent. En Afrique, en Asie du Sud et au Moyen-Orient, cette détérioration sociale et économique a des conséquences particulièrement dévastatrices pour les jeunes générations. Dans ces cycles de pauvreté, on constate un manque de civilité et la dangereuse montée des intégrismes.

La forte tendance vers la démocratie des années 80 et 90 a été trahie par l'absence de progrès social et économique concret. En Amérique latine, par exemple, de jeunes démocraties ont sombré dans l'instabilité et les crises. Dans ce contexte, les négociations en cours pour la ZLÉA ne peuvent pas être conçues selon un cadre purement économique : elles doivent aussi tenir compte de la dimension sociale de l'économie et des droits des citoyennes et citoyens de notre hémisphère. Pour contribuer à ce processus, le Canada doit ratifier la *Convention américaine relative aux droits de l'homme* et accepter la compétence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme.

La détérioration de la démocratie et des droits de la personne a été exacerbée par une obsession coûteuse : la sécurité nationale. Aux États-Unis, par exemple, les dépenses militaires ont augmenté à plus de 400 milliards de dollars, huit fois le montant que consacre l'ensemble de la

communauté internationale à l'aide au développement. Dans de nombreux États, les mesures de contre-terrorisme ont eu l'effet de miner les droits de la personne au lieu de les promouvoir. Dans le contexte actuel, la communauté internationale semble avoir fermé les yeux sur les situations déplorables dans des endroits comme la Tchétchénie, les Philippines, le Cachemire et la Birmanie.

L'illustration la plus scandaleuse du manque de cohérence de la communauté internationale en matière de violations des droits de la personne est celle de la République démocratique du Congo. Jusqu'à maintenant, 3,5 millions de personnes ont été tuées et 10 millions ont été déplacées à cause des conflits qui y font rage. Cette situation exige une action multilatérale concertée au nom des droits de la personne; pourtant, elle n'a fait l'objet que d'une attention publique négligeable et d'une volonté politique minimale.

Une autre illustration du manque de cohérence de la communauté internationale dans le traitement des violations des droits de la personne est son incapacité à mettre fin au carnage entre Israël et la Palestine, une incapacité qui a de graves répercussions dans l'ensemble du monde arabe et de la communauté internationale.

Bien qu'il semble y avoir peu de motifs de se réjouir, certains progrès importants réalisés dans des dossiers clés méritent d'être soulignés. Pendant toute l'année qui vient de s'écouler, nous avons constaté des progrès significatifs vers une mise en œuvre efficace d'un système de justice mondiale capable d'obliger les pires auteurs de violations des droits de la personne à rendre des comptes. Nous avons été témoins de la naissance de la Cour pénale internationale et de la nomination de ses juges et procureurs. Malgré l'opposition inlassable des États-Unis et d'autres, le nombre de ratifications est en hausse et il y a de bonnes raisons de croire que cette Cour gagnera en crédibilité dès qu'elle amorcera ses activités.

Droits et Démocratie salue également la création d'un tribunal spécial et d'une Commission de la vérité et de la réconciliation en Sierra Leone comme moyen de mettre fin à des années d'impunité et de favoriser l'instauration d'une paix durable dans ce pays déchiré par la guerre. Avec le travail de ce tribunal spécial, on peut espérer l'élaboration d'une méthode plus systématique pour mener les enquêtes, poursuivre les personnes coupables de violence sexuelle et les punir.

Il est évident que le monde doit s'engager plus fermement envers les droits de la personne et la démocratie; qu'il faut un dialogue plus large entre la société civile et les gouvernements; et qu'un effort doit être fait dès maintenant pour réduire l'écart entre les obligations internationales et les politiques, institutions et lois qui les matérialisent.

Dans le cas des peuples autochtones, une autre année s'est écoulée sans progrès significatif dans le projet de *Déclaration sur les droits des peuples autochtones*. Au moment d'entrer dans la dernière année de la Décennie internationale des populations autochtones, le Canada doit faire preuve de leadership dans les négociations entourant le projet de Déclaration. Après neuf années de travail, la communauté internationale a l'obligation de produire des résultats et de confirmer les droits de nos sœurs et frères des communautés autochtones du monde.

Le mandat de Droits et Démocratie est plus pertinent que jamais. Conformément à notre engagement envers la *Déclaration internationale des droits de l'homme*, nous poursuivons nos efforts en matière de défense des droits et d'édification des capacités et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour promouvoir les droits de la personne, le développement démocratique, un multilatéralisme renouvelé et le partage de la croissance et de la prospérité. Malgré la désolation de l'année qui vient de finir, nous continuons de croire en la dignité inhérente et aux droits égaux et inaliénables de tous les membres de la famille humaine comme fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

# LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE



## NATIONAL

### ÉTUDE ET FORUM SUR LE DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE AU MEXIQUE

C'est dans le cadre d'un grand forum organisé à Mexico les 20 et 21 février

2003 et qui a réuni plus de 85 participants, qu'a été lancée l'étude sur le développement démocratique au Mexique, *La citoyenneté se construit : démocratie et droits humains au Mexique*. Cette analyse, que l'on peut consulter sur notre site Web, s'articule autour de trois études de cas : 1) les retombées du libre-échange sur la situation des droits humains dans l'État de Coahuila, dans le nord du pays; 2) les droits des peuples autochtones dans l'État d'Oaxaca, dans le sud; 3) la participation des jeunes et le développement local à Ixtapalapa, un arrondissement défavorisé de la capitale, Mexico. Le 4 mars s'est en outre tenu à Ottawa un forum sur le développement démocratique au Mexique auquel ont participé des représentants de la société civile canadienne et des membres du gouvernement canadien.

### DÉVELOPPEMENT CONSTITUTIONNEL AU KENYA

Droits et Démocratie a appuyé le processus d'examen constitutionnel et la transition démocratique au Kenya. Sous la direction du Conseil exécutif du congrès national (National Convention Executive Council – NCEC), des efforts ont été consacrés à la consolidation du projet de constitution, qui a suffisamment d'appuis démocratiques pour former la base d'un débat national. Le NCEC a mené des consultations auprès d'intervenants clés pour accroître le consensus et améliorer la qualité du projet de constitution et assurer la participation démocratique des Kenyans au processus.

### LE FONDS POUR LES DROITS DES FEMMES EN AFGHANISTAN

En septembre 2002, Droits et Démocratie a participé à une mission en Afghanistan pour mettre en place le projet pour les droits des femmes et la consolidation de la paix, financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Ce projet échelonné sur 18 mois a pour but d'aider les femmes engagées dans les activités de consolidation de la paix à l'échelle locale, régionale et internationale, et de procéder à une évaluation en profondeur des besoins des femmes afghanes. Le rapport de mission, rendu public à Ottawa le 17 décembre 2002, recommande la participation à tous les niveaux des femmes afghanes au processus de reconstruction, aux programmes d'aide et aux efforts de paix. Les auteures du rapport abordent en outre le problème de la militarisation de l'aide humanitaire, soulignent la nécessité de déployer à l'extérieur de Kaboul la Force internationale d'assistance à la sécurité, et décrivent les problèmes que connaissent les femmes sur le plan juridique, celui de la santé et en matière d'accès à l'éducation. Le 10 mars 2003, Droits et Démocratie

a publié un communiqué de presse et lancé une trousse d'information sur les chefs de guerre à l'intention des médias. Une adjointe à temps partiel et une coordonnatrice à plein temps basée en Afghanistan ont été embauchées. Le Fonds pour les droits des femmes privilégie les activités d'éducation en droits des femmes, le travail de sensibilisation, le développement de réseaux et les questions relatives au statut juridique des femmes. Droits et Démocratie a également milité au sein du réseau international Femmes sous lois musulmanes afin de soutenir les efforts déployés par les Afghanes pour que les droits des femmes soient pris en compte dans le processus de réforme du droit constitutionnel et inscrits dans le droit de la famille.

#### **DÉMOCRATIE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE EN BIRMANIE**

Droits et Démocratie a appuyé le programme de l'Union des femmes birmanes. Ce soutien a permis la tenue d'activités comme l'organisation d'un atelier d'éducation sur la paix, ainsi que l'élaboration de cours sur la paix visant à former les femmes et les communautés dans les camps. L'objectif de l'Union des femmes birmanes est de sensibiliser les femmes de Birmanie aux questions de droits de la personne, de renforcement du pouvoir des femmes, de démocratie et de développement communautaire afin de rejoindre et d'éduquer les femmes sur le terrain, tant au sein de l'organisation qu'à l'extérieur de celle-ci.

**LES DROITS DE LA PERSONNE SONT DES NORMES JURIDIQUES INTERNATIONALEMENT RECONNUES QUE LES ÉTATS ONT L'OBLIGATION DE RESPECTER, DE PROMOUVOIR ET DE PROTÉGER VIS-À-VIS DE LEURS CITOYENNES ET CITOYENS. LE RESPECT DES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, CULTURELS, POLITIQUES ET CIVILS EST INDISSOCIABLE DE L'EXISTENCE D'UNE SOCIÉTÉ RÉELLEMENT DÉMOCRATIQUE.**

## **RÉGIONAL**

### **DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE AU PROCHE-ORIENT ET AU MAGHREB**

En juin 2002, Droits et Démocratie a réuni des représentants du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), de l'ACDI, d'ONG et du milieu universitaire pour discuter de son rapport intitulé *Le Développement démocratique au Proche-Orient et au Maghreb*, et envisager des perspectives concrètes de coopération et d'éventuels partenariats en vue de soutenir le développement de la démocratie dans ces deux régions. On peut consulter ce rapport sur notre site Web.

## **INTERNATIONAL**

### **COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU**

Lors de la 59<sup>e</sup> session de la Commission des droits de l'homme, en mars 2003, Droits et Démocratie a présenté plusieurs exposés sur des thématiques choisies ou sur la situation des droits humains dans certains pays, comme les droits de la personne et le terrorisme, le droit à une alimentation suffisante, l'interdépendance entre droits de la personne et démocratie, le droit à l'autodétermination pour les peuples autochtones, les droits économiques, sociaux et culturels, les droits des femmes en Afghanistan, ainsi que les violations des droits humains en République démocratique du Congo, en Birmanie, en Chine et en Colombie. On peut consulter ces exposés sur le site Web de la Commission des droits de l'homme de l'ONU : [www.unhchr.ch](http://www.unhchr.ch).

### **L'AFRIQUE ET LE SOMMET DU G8**

À la fin du mois de juin 2002, Droits et Démocratie a participé à Kananaskis, en Alberta, à la conférence du Groupe des six milliards, organisée par des ONG en marge du Sommet du G8 qui a réuni les dirigeants des pays les plus riches venus discuter, entre autres choses, de terrorisme, de commerce international et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), un cadre stratégique de

développement élaboré en octobre 2001 par plusieurs chefs d'État africains. Droits et Démocratie a organisé un atelier pour discuter d'une approche du développement à long terme de l'Afrique qui intègre les droits humains, dans le cadre d'une consultation menée par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) avec des partenaires africains. Il a en outre financé le déplacement de deux Africains du Nigéria et du Sénégal, qui ont pu participer au travail de promotion des droits dans le cadre des événements parallèles organisés par les ONG. Droits et Démocratie a également publié un énoncé d'orientations intitulé *Droits humains et développement en Afrique : observations générales sur le développement de l'Afrique au seuil du nouveau millénaire en vue du Sommet du G8*, qui appuyait la tenue de consultations avec la société civile africaine concernant le NEPAD et insistait sur la nécessité d'examiner les rapports entre le développement, la paix, la démocratie et la réalisation des droits humains en Afrique. Cet énoncé d'orientations est affiché sur notre site Web.

### AGRICULTURE ET DROIT À L'ALIMENTATION

Droits et Démocratie a participé au Sommet mondial de l'alimentation : cinq ans après, réuni à Rome en juin 2002, ainsi qu'au forum parallèle des ONG pour la souveraineté alimentaire, où il a diffusé sa publication *Récoltes inégales : le commerce international et le droit à l'alimentation vus par les agriculteurs*. Il a milité au sein de coalitions internationales et nationales en faveur de l'adoption d'un cadre de référence axé sur les droits pour résoudre le problème de la faim dans le monde. Droits et Démocratie a participé au groupe de travail intergouvernemental sur le droit à l'alimentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et a participé à l'élaboration des principes directeurs encadrant l'application du droit à l'alimentation. En collaboration avec Via Campesina, Droits et Démocratie s'est employé en outre à donner aux organisations paysannes en Asie, en Afrique et dans les Amériques les moyens de promouvoir



Photo : Droits & Démocratie

**SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION : CINQ ANS APRÈS, ROME, ITALIE, JUIN 2002. De gauche à droite: Maxime Laplante (Union paysanne); Cathleen Kneen (Organic Farmers of British Columbia); Carole Samdup (Droits et Démocratie); Stewart Clark (Canadian Food Grains Bank) et l'honorable Lyle Vanclief (Agriculture et Agroalimentaire Canada).**

l'adoption d'un cadre de référence axé sur les droits dans les accords régionaux et internationaux sur l'agriculture. À l'Organisation mondiale du commerce, Droits et Démocratie est intervenu en faveur de l'adoption de règles commerciales équitables pour les pays en voie de développement fondées sur les obligations qui incombent aux États, tant à l'échelle nationale qu'au plan international, en vertu des dispositions du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*. Il est intervenu en outre devant la Commission des droits de l'homme des Nations Unies pour appuyer le travail du Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation.

### MISSION INTERNATIONALE D'OBSERVATION AU PÉROU — LE PROJET MINIER DE TAMBGRANDE

Du 27 mai au 6 juin 2002, une délégation de Droits et Démocratie a pris part à une mission au Pérou, afin d'observer la tenue d'une consultation populaire organisée par les autorités municipales de Tambogrande, une petite ville du nord du Pérou, au sujet d'un projet d'exploitation minière dans la région. Le rapport de mission, intitulé *L'or et la terre : enjeux du développement démocratique*, conclut que la compagnie canadienne Manhattan Minerals Corporation doit reconnaître la légitimité du référendum de Tambogrande, qui a confirmé l'opposition massive des citoyens à son projet de mine d'or. Droits et Démocratie invite en outre le gouvernement canadien à définir des critères d'évaluation conformes au droit international relatif aux droits humains pour mesurer l'impact de tous les projets financés par l'agence gouvernementale Exportation et Développement Canada. Le rapport est affiché en anglais, en français et en espagnol sur notre site Web.

## **DROIT À L'AUTODÉTERMINATION DES PEUPLES AUTOCHTONES**

À l'occasion de la première rencontre du *Forum permanent*, en mai 2002 à New York, Droits et Démocratie a organisé, en collaboration avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, un séminaire sur le droit à l'autodétermination des peuples autochtones dans le but de faciliter le dialogue entre représentants des États et représentants des peuples autochtones sur le débat opposant le droit à l'autodétermination et la protection de l'intégrité territoriale des États en droit international, question sur laquelle achoppent les discussions concernant le projet de *Déclaration sur les droits des peuples autochtones*. Près de 50 participants, notamment des représentants d'Autriche, d'Australie, du Brésil, de Bolivie, du Canada, de l'Équateur, de la Finlande, du Guatemala, du Mexique et de la Nouvelle-Zélande, ont travaillé aux côtés de délégués d'organisations autochtones et d'experts des Nations Unies. Le compte rendu du séminaire en français, en anglais et en espagnol est affiché sur notre site Web. Ce rapport a été présenté à titre de contribution au Groupe de travail de l'ONU sur les populations autochtones, qui s'est penché sur les mêmes questions lors de ses délibérations en décembre 2002.

## **LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE (CPI)**

Droits et Démocratie a poursuivi ses efforts pour encourager la ratification du *Statut de Rome*. Dans l'exposé qu'il a adressé à la première réunion historique de l'Assemblée des États parties, qui s'est déroulée à New York en septembre 2002, Droits et Démocratie a insisté sur trois points : les États parties doivent veiller à ce que la Cour soit instituée en vertu des critères juridiques, politiques et moraux les plus rigoureux; la crédibilité de la Cour repose sur l'élection de juges impartiaux et hautement qualifiés; les différentes régions du monde et les femmes doivent être représentées de manière équitable. Il a aussi invité les États à résister aux pressions politiques exercées par les États-Unis qui cherchent à saper l'intégrité du *Statut de Rome* et à soustraire les militaires américains participant à des missions de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU de la juridiction de la Cour. Droits et Démocratie a procédé à une mise à jour du manuel de ratification et de mise en œuvre du *Statut de Rome*, en collaboration avec le Centre pour la réforme du droit criminel et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Il a aussi participé aux travaux de

la Coalition des ONG pour la CPI à titre de membre de son Comité directeur. Droits et Démocratie a suivi de très près la mise en place du tribunal et organisé des ateliers régionaux de formation sur la ratification et la mise en œuvre du *Statut de Rome* dans les pays en voie de développement.

## **DISPOSITIF D'ALERTE AUX FONDAMENTALISMES**

Droits et Démocratie a participé à la construction d'un site Web sur WHRnet (Women's Human Rights Net) qui se propose de répertorier l'impact des fondamentalismes sur la situation des femmes et de repérer les tendances et l'émergence de discours fondamentalistes à partir d'études de cas dans des pays ou des communautés précises. Par fondamentalisme, on entend généralement le fait d'exploiter la religion (et souvent l'appartenance ethnique et la culture) dans le but d'acquiescer ou de mobiliser du pouvoir politique. Les idéologies et les mouvements fondamentalistes peuvent se transformer : ce qui n'est au départ qu'une simple présence dans une société, un choix parmi d'autres de pratique ou d'appartenance religieuse, devient une force contraignante et, ultimement, une source de violations des droits, notamment des droits des femmes. Le site Web présente des analyses et des stratégies pour contrer les visées politiques fondamentalistes afin d'aider les femmes qui militent à l'échelle locale à partager leur expérience avec la communauté internationale. Ce projet est réalisé en partenariat avec les réseaux Femmes sous lois musulmanes et WHRnet.



**Le juge Philippe Kirsch du Canada prête serment lors de la session inaugurale de la Cour pénale internationale le 11 mars 2003 à La Haye.**

PHOTO : CP IMAGES/D. URANIC

## ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX ET INITIATIVES

### AYESHA IMAM ET L'ORGANISME BAOBAB

C'est à Ayesha Imam et à l'organisme BAOBAB pour les droits fondamentaux des femmes qu'a été décerné le prix John-Humphrey pour la liberté 2002, afin de souligner leur contribution exemplaire au sein du mouvement pour les droits des femmes et en particulier leurs efforts pour protéger les droits des femmes dans les 13 États du nord du Nigéria qui ont adopté ces quatre dernières années de nouvelles lois discriminatoires fondées sur la charia. Madame Imam et l'organisation BAOBAB, qui compte une centaine de bénévoles dans 15 États, ont bravé les menaces et le harcèlement et mobilisé les organismes de la société civile nigériane pour contester les lois religieuses réactionnaires invoquées pour perpétuer la violence contre les femmes. Durant son séjour au Canada, madame Imam a rencontré des étudiants, des membres de groupes de défense des droits humains, des représentants des médias, des universitaires et des représentants gouvernementaux pour discuter stratégies et solidarité internationale. Lors de la Journée internationale des droits de la personne, le 10 décembre, Droits et Démocratie décerne chaque année le prix John-Humphrey à une personne ou une organisation militante qui s'est distinguée par son travail exceptionnel en matière de promotion des droits de la personne et du développement démocratique. Assorti d'une bourse de 25 000 \$, le prix s'accompagne d'une tournée de conférences dans plusieurs villes canadiennes afin de faire connaître le travail du lauréat ou de la lauréate.



Ayesha Imam, de BAOBAB, lauréate du Prix John-Humphrey pour la liberté 2002.

### GRUPE DE RÉFLEXION ANNUEL : PROMOUVOIR LES DROITS HUMAINS ET LA DÉMOCRATIE DANS UN CONTEXTE DE TERRORISME

Le 30 mai dernier, le Conseil d'administration de Droits et Démocratie a réuni à Ottawa son Groupe de réflexion annuel pour discuter de la promotion des droits humains et de la démocratie dans un contexte de terrorisme. Des partenaires de Droits et Démocratie de différentes régions du monde ont partagé leurs points de vue avec des représentants d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, discuté des retombées de la guerre contre le terrorisme dans différentes régions du monde et recommandé des stratégies pour éviter que les politiques de sécurité servent de prétexte pour restreindre les droits humains fondamentaux. On peut consulter le compte rendu de cette rencontre sur notre site Web.

### INTERVENTIONS D'URGENCE/OCCASIONS IMPORTANTES

Établie par le Conseil d'administration, l'initiative Interventions urgentes et occasions importantes permet à Droits et Démocratie de réagir quand surviennent des violations des droits humains, des crises humanitaires ou des événements politiques importants qui relèvent de son mandat mais n'ont pas été prévus dans son budget régulier. Parmi les projets soutenus par cette initiative, un appui financier a été accordé au Conseil des droits des femmes asiatiques, afin de couvrir notamment les frais de déplacement de femmes venues témoigner devant la *South Asian Court of Women on Trafficking* qui s'est tenue en mars 2003 au Népal. Un autre de ces projets a servi à appuyer la rencontre de consultation de la région arabe, qui a eu lieu en décembre 2002, entre des spécialistes de la question des femmes et la Rapporteuse spéciale sur la violence faite aux femmes, ses causes et ses conséquences de la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Cette rencontre a permis de dresser un portrait de la violence à l'égard des femmes dans la région arabe et de fournir une contribution régionale en prévision du rapport sur les progrès réalisés pour éliminer la violence à l'égard des femmes de la Rapporteuse spéciale. Durant le dernier exercice financier, le budget total de cette initiative s'est élevé à 236 194 \$.

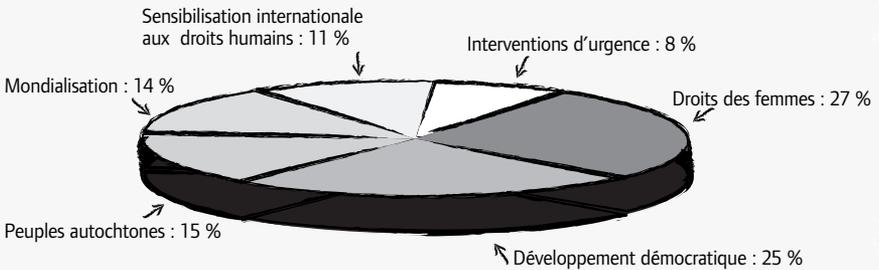
Pour une liste complète des projets réalisés par Droits et Démocratie durant l'année, consultez notre site Web : [www.ichrdd.ca](http://www.ichrdd.ca)

## PARTENARIATS ET AFFILIATIONS

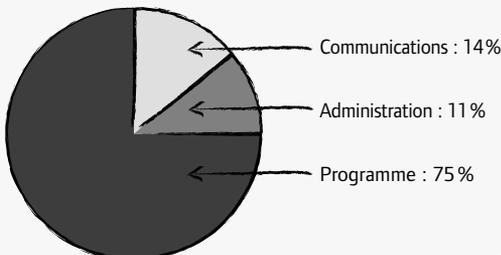
Droits et Démocratie entretient des liens de partenariat avec des organisations régionales et internationales, des groupes de défense et de promotion des droits humains et des institutions qui soutiennent la démocratie. Droits et Démocratie jouit d'un statut consultatif (catégorie II) auprès du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC) et figure sur la liste spéciale d'ONG de l'Organisation internationale du travail. Il dispose en outre d'un statut d'observateur auprès de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Il participe aux travaux de l'Organisation des États américains (OEA) et de ses institutions, c'est-à-dire le système interaméricain de protection des droits humains. Il est membre de la Conférence des ONG ayant statut consultatif auprès de l'ONU (CONGO) et du comité directeur de la Coalition d'ONG pour une Cour pénale internationale (CPI). Droits et Démocratie assure en outre la coordination de la Coalition pour les droits des femmes en situation de conflit armé.

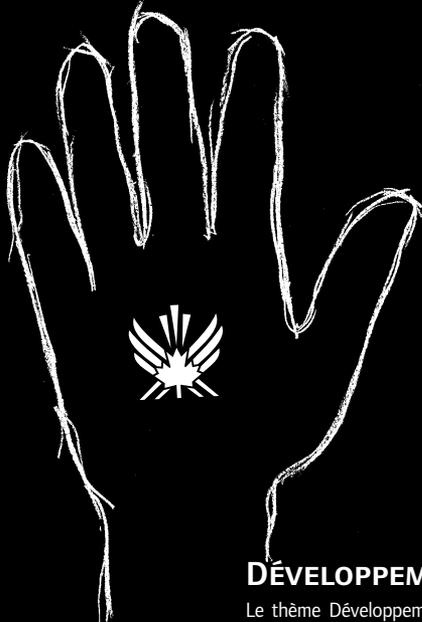
**Du 1<sup>ER</sup> AVRIL 2002 AU 31 MARS 2003, DROITS ET DÉMOCRATIE A ENTREPRIS ET FINANCÉ PLUS D'UNE CENTAINE DE PROJETS : 38 PROJETS GÉRÉS PAR LE PERSONNEL (1 414 816\$) ET 66 SUBVENTIONS (1 284 502\$), POUR UN MONTANT TOTAL DE 2 699 318\$.**

### MONTANTS ALLOUÉS PAR PROGRAMME



### MONTANTS ALLOUÉS PAR SERVICE





## DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE

Le thème Développement démocratique travaille à la promotion et à la défense de la démocratie (définie comme étant le respect de tous les droits de la personne) aux plans national, régional et international. Pour ce faire, il s'emploie à encourager la participation de la société civile, à faire reconnaître le droit à la démocratie, à renforcer les institutions des droits de la personne et à faciliter le processus de renforcement des capacités de ses partenaires durant des périodes stratégiques de transition vers la démocratie. Son objectif stratégique est d'appuyer la participation effective à la sphère politique des catégories de la population qui en sont exclues. Il a recours à un cadre de référence fondé sur des instruments internationaux des droits de la personne pour évaluer le développement démocratique dans des pays spécifiques. Ces études sont destinées à aider les intervenants internationaux à définir leurs stratégies de soutien à la démocratisation ainsi qu'à consolider certains secteurs sociaux clés. Les activités prévues au Programme 2003-2005 comprennent notamment la tenue d'un forum, au Maroc, afin de favoriser le dialogue sur l'état de la démocratie entre la société civile et le gouvernement; le soutien de divers projets d'édification de la paix en Colombie et dans la région des Grands Lacs d'Afrique, du développement constitutionnel au Kenya et au Nigéria, et des mouvements pro-démocratie en Birmanie, au Mexique, au Guatemala et au Pérou; le renforcement du système interaméricain de protection des droits humains; et la promotion du droit à la démocratie auprès des Nations Unies.

## DROITS DES FEMMES

Le thème Droits des femmes s'emploie à défendre et promouvoir l'intégration des droits des femmes au sein du système des Nations Unies et d'autres organismes internationaux et régionaux et fait campagne en faveur de la mise en œuvre des instruments internationaux relatifs aux droits de la personne comme la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (1979) et la *Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes* (1993). Il a mis au point une procédure participative afin de documenter les cas de violation des droits des femmes. Il travaille en collaboration avec ses partenaires contre l'impunité en ce qui a trait à la violence envers les femmes et, plus particulièrement, sur la violence exercée contre les femmes dans les situations de conflit armé. Il travaille également à la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité (2000) dans une perspective nationale dans des pays comme l'Afghanistan et la République démocratique du Congo. Il s'attaque également à l'incidence des fondamentalismes en définissant les tendances et stratégies permettant de les contrer, y compris des missions et des campagnes de sensibilisation du public au moyen du Web.

## **MONDIALISATION ET DROITS HUMAINS**

Le thème Mondialisation et droits humains cherche à assurer que les politiques et les lois régissant l'intégration économique ne nuisent pas à la promotion et à la protection de celles régissant les droits de la personne au plan international. Il collabore avec des coalitions non gouvernementales canadiennes et internationales sur des questions interdisciplinaires comme le droit à l'alimentation et l'incidence des investissements étrangers et des technologies de l'information et de la communication sur les droits de la personne. Dans le cadre de ses projets, Droits et Démocratie appuie des partenaires dans les régions de l'Asie, de l'Afrique et des Amériques, plus particulièrement dans un contexte d'intégration régionale. Il fait la promotion des droits au plan international, notamment en ce qui concerne les accords de l'Organisation mondiale du commerce sur l'agriculture et sur la propriété intellectuelle, le groupe de travail intergouvernemental de la FAO sur le droit à une alimentation suffisante ainsi que les initiatives de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies relatives aux droits économiques, sociaux et culturels. Il participe au Sommet mondial sur la société de l'information (2003-2005) ainsi qu'aux activités de suivi relatives à la Conférence sur le financement du développement qui a eu lieu du 18 au 22 mars 2002, à Monterrey au Mexique.

## **DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES**

Le thème Droits des peuples autochtones s'emploie à défendre et promouvoir les droits fondamentaux et les droits collectifs des peuples autochtones, plus particulièrement le droit à l'autodétermination. Il travaille en faveur de l'adoption des projets de déclaration sur les droits des peuples autochtones de l'ONU et de l'Organisation des États américains (OEA) et favorise le dialogue entre les gouvernements et les peuples autochtones. Il facilite la participation des organisations autochtones au processus démocratique de certains pays et l'accès aux instances internationales pour la promotion de leurs droits. Il soutient le Réseau continental des femmes autochtones afin d'accroître la participation des femmes aux débats nationaux et internationaux sur les droits des peuples autochtones. Droits et Démocratie soutient également la protection des droits de propriété intellectuelle collectifs associés à la création de dessins et de motifs décoratifs.

## **SENSIBILISATION INTERNATIONALE AUX DROITS HUMAINS**

Le thème Sensibilisation internationale aux droits humains exhorte les États à soutenir la Cour pénale internationale et fournit une assistance technique aux États en matière de mise en œuvre et de conformité au plan interne. Il cherche à aider des ONG, plus particulièrement de pays en voie de développement, à participer à des forums régionaux et internationaux. Il participe aux travaux de la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Il appuie le travail des défenseurs des droits de la personne sur le terrain, encourage la mise en place de mécanismes de protection des droits de la personne incluant les rapporteurs spéciaux et propose des mesures de défense et de renforcement du système international des droits de la personne. Il surveille les répercussions de la nouvelle législation sur la sécurité quant aux libertés civiles et aux droits de la personne, en participant à la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles.

# INTERVENTIONS, ALLOUCTIONS ET EXPOSÉS

LA LISTE SUIVANTE EST UNE SÉLECTION D'INTERVENTIONS, ALLOUCTIONS ET EXPOSÉS PRONONCÉS PAR DROITS ET DÉMOCRATIE DURANT L'ANNÉE.

**Mars-avril 2002** : *La Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et la Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme*, exposé d'Isabelle Solon Helal; 14<sup>e</sup> Conférence biennale : *Les femmes, la famille et l'État*, organisée par l'Association nationale de la femme et du droit, Ottawa.

**18-22 mars 2002** : *De l'engagement à l'action*, exposé d'Iris Almeida, Forum des ONG, Conférence internationale de l'ONU sur le financement du développement, Monterrey, Mexique.

**3-5 avril 2002** : *In Praise of the Imperfect Indicator*, communication donnée par Nancy Thede, Séminaire international intitulé *Rights in Principle and in Practice : Theoretical Foundations for Methodological Choices and Quantitative Comparative Research on Rights Realization : The Case of Torture in Mexico*, organisé par la Commission nationale mexicaine des droits de la personne, Merida, Mexique.

**5 avril 2002** : *Les femmes de réconfort*, intervention d'Ariane Brunet, École internationale, Montréal.

**15 avril 2002** : Compte rendu de la *Conférence sur le financement du développement*, donné par Carole Samdup devant le Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCC), Ottawa.

**11 mai 2002** : *Strategizing from an International Perspective on the Implementation of the Tokyo Tribunal Judgement*, intervention d'Ariane Brunet, Suivi du Tribunal de Tokyo, Tokyo.

**29 mai 2002** : *Les droits des femmes en Afghanistan*, exposé d'Ariane Brunet, Congrès de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Montréal.

**13 juin 2002** : Exposé de Marie Léger sur les droits de la personne et la protection des droits de propriété intellectuelle des dessins et motifs décoratifs, *Conversatorio internacional, la Propiedad intelectual de los Diseños de los Pueblos Indígenas Experiencia para su defensa en las Américas*, rencontre organisée par Chirapaq, Lima.

**21-25 juin 2002** : Discours de bienvenue de Kathleen Mahoney et animation de deux tables rondes intitulées *Human Rights Defenders* et *Criminalization of Dissent*, Sommet des peuples du Groupe des six milliards, réunion parallèle des ONG au Sommet du G-8, Kananaskis, Alberta.

**31 août 2002** : *Les investissements, les droits humains et le développement durable*, discussion animée par Diana Bronson, Forum des ONG, Sommet mondial sur le développement durable, Johannesburg, Afrique du Sud.

**2-6 septembre 2002** : Participation de Jean-Louis Roy et d'Iris Almeida à la première Assemblée des États parties à la Cour pénale internationale, New York.

**9-11 septembre 2002** : Intervention de Madeleine Desnoyers sur la jurisprudence relative à la protection des femmes léguée par les tribunaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, dans le cadre des audiences publiques de la Commission vérité et réconciliation du Pérou sur les crimes et les violations perpétrés à l'endroit des femmes, Lima, Pérou.

**19 septembre 2002** : *Droits humains et démocratie, le Rapport 2002 du PNUD : approfondir la démocratie dans un monde fragmenté*, allocution de Jean-Louis Roy, conférence publique organisée par Droits et Démocratie, l'Association canadienne pour les Nations Unies (ACNU) et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Ottawa.



**26 septembre 2002** : Exposé d'Iris Almeida en session plénière sur *The War on Terror and its Implications on Human Rights, Civil Liberties, and the Sovereignty of States*, Conférence internationale œcuménique sur le terrorisme dans un monde global, Manille, Philippines.

**4 octobre 2002** : *Women Challenging the New Political and Military Order*, intervention d'Ariane Brunet, conférence de l'Association des droits de la femme et du développement (AWID), Guadalajara, Mexique.

**7-8 octobre 2002** : Allocution de Jean-Louis Roy, Premier Congrès des écrivains pour la paix, Dakar, Sénégal.

**14 octobre 2002** : *Droits de la personne et gouvernance mondiale au 21<sup>e</sup> siècle : la société civile et l'indivisibilité des droits de la personne*, intervention d'Iris Almeida, Conférence sur la gouvernance mondiale 2002 (GO2), Société civile et démocratisation de la gouvernance mondiale, Montréal.

**15 octobre 2002** : Exposé de Diana Bronson sur les relations entre le système de protection des droits humains de l'ONU et les accords commerciaux internationaux, Forum international de Montréal, Montréal.

**23 octobre 2002** : *Mondialisation et droits humains*, exposé de Diana Bronson et Carole Samdup, YMCA, Montréal.

**25-26 novembre 2002** : *La société civile et la démocratie*, communication de Nancy Thede, Séminaire d'experts sur les rapports entre droits de l'homme et démocratie, organisé par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, Genève.

**30 novembre - 4 décembre 2002** : Exposé de Marie St-Louis sur le travail mené par Droits et Démocratie avec les femmes autochtones dans le cadre du Groupe de travail sur le genre et les peuples autochtones dans les politiques des organismes donateurs, Premier Sommet des femmes autochtones des Amériques, Oaxaca, Mexique.

**4 décembre 2002** : Intervention de Jean-Louis Roy devant le Groupe de travail sur le projet de *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, Commission des droits de l'homme de l'ONU, Genève.

**10 décembre 2002** : *Human Rights Indicators for Measuring Democracy*, contribution de Nancy Thede, Atelier international sur les « méthodes d'évaluation de la démocratie » organisé par l'International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA), Forum global des Nations Unies, Marrakech, Maroc.

**12-13 décembre 2002** : *Participation of Civil Society in Elaborating the Inter-American Democratic Charter*, communication de Geneviève Lessard, Conférence *The Inter-American Democratic Charter : Challenges and Opportunities*, LIU Center for the Study of Global Issues, Université de la Colombie-Britannique, Vancouver.

**14 janvier 2003** : *Le Droit à l'alimentation*, exposé de Carole Samdup, Groupe de travail sur les échanges commerciaux du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), Ottawa.

**28 janvier 2003** : Mémoire de Jean-Louis Roy présenté au Comité législatif de la Chambre des Communes sur le projet de loi C-17 : *Loi de 2002 sur la sécurité publique*.

**5 février 2003** : *Mondialisation et droits humains*, observations préliminaires de Carole Samdup au nom de la Coalition des ONG canadiennes sur la Chine, consultations du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Ottawa.

**7 février 2003** : *Mondialisation et droits humains*, exposé de Carole Samdup sur la Conférence internationale de l'ONU sur le financement du développement (18-22 mars 2002, Monterrey, Mexique) à l'intention des étudiants en développement international de l'Université McGill, Montréal.

**20 février 2003** : *Les droits des femmes dans les situations de conflit armé*, intervention d'Ariane Brunet, Assemblée générale de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

**21 février 2003** : *Le Droit à l'alimentation*, exposé de Carole Samdup, Conférence sur les agriculteurs et le commerce de produits alimentaires organisée par le Conseil mondial des églises, Genève.

**11-15 mars 2003** : Participation de Marie Léger, Troisième session extraordinaire du Groupe de travail de l'OEA sur le projet de *Déclaration américaine des droits des peuples autochtones*, Washington.

**26 mars 2003** : *Solidarité et Développement durable*, allocution de Jean-Louis Roy à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, Ottawa.

**28 mars 2003** : *Le pouvoir des chefs de guerre en Afghanistan*, exposé d'Ariane Brunet, Département des sciences juridiques, Université du Québec à Montréal, Montréal.



PRÉSENTATION PRÉLIMINAIRE DU DOCUMENT SUR LA RÉVISION DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA DE DROITS ET DÉMOCRATIE AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, L'HONORABLE BILL GRAHAM, LORS DE SA VISITE AU CENTRE EN MARS 2003 DANS LE CADRE DU DIALOGUE SUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE LANCÉ PAR LE GOUVERNEMENT CANADIEN. LE MINISTRE GRAHAM EST ENTOURÉ DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE DROITS ET DÉMOCRATIE. DE GAUCHE À DROITE : LYDIA HWITSUM, JOHN FRYER, MICHÈLE ROULEAU, REBECCA COOK, KATHLEEN MAHONEY, BILL GRAHAM, JEAN-LOUIS ROY, WILLY MUNYOKI MUTUNGA, SOPHIA MACHER ET WAYNE MACKAY. ABSENTS SUR CETTE PHOTO : VITIT MUNTARBHORN ET PETER TURNER.

Photo : Chris Kéauk

# AMIS ET DONATEURS

EN REJOIGNANT LES RANGS DES AMI(E)S DE DROITS ET DÉMOCRATIE, LE GRAND PUBLIC PEUT PRÊTER SON CONCOURS À LA PROMOTION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE DANS LE MONDE. BIEN QUE CERTAINS DE NOS AMIS ET DONATEURS PRÉFÈRENT RESTER DANS L'ANONYMAT, NOUS PROFITONS NÉANMOINS DE L'OCCASION POUR REMERCIER PUBLIQUEMENT TOUTES LES PERSONNES QUI APPUIENT NOTRE TRAVAIL.

## INDIVIDUS

|                                |                          |                               |                          |
|--------------------------------|--------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| Samir Abdelmalek               | Paul-André Caron         | Francis Fekry                 | Jane Imai                |
| Geneviève Aganian              | Frank et Jean Chalk      | Gerald Filson                 | Adib Ishak               |
| Raquel Agyapas-Laurende        | Sarah Chandler           | Isabelle Fisher               | Gul Joya Jafri           |
| Malik Ghulam Ahmad             | Thomas T. P. Chen        | Cynthia Folzer                | Jamel Jani               |
| Jennifer Aliman                | Kate Chung               | Joan Forge                    | Kathleen Jones-Lepidas   |
| Vigen Allahyarian              | Barbara Cohen            | Bernard Foucher               | Michel Kaozi             |
| Warren Allmand                 | Michel Corbeil           | Douglas Fox                   | Audrey Kenny             |
| N.B. Alyanak                   | Jacques Couture          | Wilhelmina Fredericks         | Paul Kingston            |
| Huguette Archambault           | Judith Couture           | Henri Fruchet                 | Nabil Kirolos            |
| Sue Arnaud                     | Madeline Crilley         | Mario Gagnon                  | Susan Korah              |
| Sarah Arzoumanian              | Lawrence S. Cumming      | Daniel C. George              | Beatrice Kowalciczko     |
| Mahamat Baiwong                | E.A. Cuyilts Sr.         | Seta Ghougassian              | Wilfred Kravitz          |
| Gunilla Barnett                | Asish Kumar Das          | Ann J. Gibson                 | Irène Kumar              |
| Tiana-Karissa Beauchamp        | Tenoublo Elie Degan      | Stephen Goldstein             | Jocelyne et René Laberge |
| Tony Belcourt                  | Barbara Dell             | Brydon Gombay                 | Diane Labrie             |
| El Habib Benessahraoui         | Fiona Deller             | Christina Grant               | Régis Lagacé             |
| Ginette Berjot                 | Emmanuel Demian          | Gabriela Gref-Innes           | Thu Van Lam              |
| Daniel Bland                   | Marie-Berthe Dion        | Renaude Grégoire              | Lucie Lamarche           |
| Nicole Blundell                | Carole Dodier            | William et Philomena Gronberg | Aldéa Landry             |
| Nicole Boisvert                | Lucia Dolcetti           | Michel Guimond, député        | Gérard Le Chêne          |
| Alphonse et Georgette Boudreau | Marc Dolgin              | M.J.E. Haggerty               | Louise Leduc             |
| Diane Bourgeois                | Wendy Donner             | Clare Hallward                | Sylvie Lemire            |
| Robert Bourgie                 | Marguerite R. Dow        | Catherine Hankins             | Lise Levasseur           |
| Mona Bowles                    | Suzanne Drouin           | Peter Harkness                | Mary Ann Lopoukhine      |
| Newton R. Bowles               | Dirk Druet               | Madeleine Harris-Callway      | Yvan Loubier, député     |
| Cheryl Braganza                | Jean-François Dubois     | Sirarpi Havatoelu             | Jarret MacDonald         |
| Jane Breithaupt                | Karen Duchene            | Eliane et Roger Herz-Fischler | William MacDougall       |
| Tony Breuer                    | Marcel Duhaime           | Bruce William Hill            | Karen MacLean            |
| Clarissa Brocklehurst          | Dawn Duquet              | Michael Hirschhorn            | Debbie Maertens-Godin    |
| Kate Brookfield                | Kyla Epstein             | Edwin A. Holland              | Simone Maingot           |
| Philip Brown                   | Lieselotte A. Eschenauer | Lorne Holyoak                 | Nicole Marcil-Daillaire  |
| Charles Caccia, député         | J. James Etherington     | Susan Horvath                 | James A. Martin          |
| L'honorable Iona Campagnolo    | Sarah Evanetz            | Kamal Hossain                 | Jimena P. Martinez       |
| John Carman                    | Erika Ewen               | Jean-Claude Icart             | Jo Masur                 |
|                                | William Feader           |                               | Geneviève Mayers         |

Helen Mazurkewich  
Carolyn McMaster  
Kenneth McRoberts  
Maryse Migué  
Morris Miller  
Rolf et Judith Mirüs  
Zrig Mohamed  
Bradford W. Morse  
Shree Mulay  
Jamal Eddine Naji  
Margaret Newall  
N. Noble  
Fabayo Adeleke Olaniyi  
Debra Oldham  
Grace B. Olds  
M. Onoszeko  
Farida Osmani  
D. I. Ourom  
Anastasia Ozek  
V. Pailakian  
Pierre Paquette  
Madeleine Parent

Peter Pat  
Kim Pate  
G. Pearson  
Marie Pedneault  
Karen Pelletier  
Marcia Perryman  
Blodwen Piercy  
Donald Piragoff  
Edith Porter  
Carla Potts  
Shahnaz Qayumi  
Mostafizur Rahman  
Ginnie Raycraft  
Nita Richardson  
Erica Richler  
Sra. Tatiana Roa  
Yves Rocheleau, député  
William Rock  
Geoffrey Rollins  
Christian Roy  
Jean-Philippe N. Ruel  
Gisèle Samson

Arthur Sandborn  
Patricia Sands-Anis  
Penny et Clyde Sanger  
Carlos Santiso  
Brock et Ania Savignac  
Jennifer Schuetze  
Alison Scott-Prelorntzos  
Akeel Shah  
Audrey Shapka  
Michelle Sinclair  
Thomas Siraki  
Harold Sookman  
Bethany Sutton  
Cedric Swanek  
Marguerite Taillefer  
Winston Tannis  
Samuel Tawadrous  
Rene Taylor-Lowen  
Harry Tchakmakian  
Nabil Temimi  
Murray M. Thomson  
Michael To

Bruce Toombs  
Paul Turcot  
Pascal Vallée  
Isabelle Valois  
Sylvia Verkerk  
Robert Viau  
Sonia Wafer  
Eleanor M. Walpole  
Jeanie E. Warnock  
Gerry Weiner  
Arnold Westerbert  
Carole Westman  
Elizabeth Whitmore  
Andie Wicherts  
Antonia Wicherts  
Judith Williams  
Janet M. Wood  
Laurette Woodard  
Kathleen Woodington  
Karen Yundt  
Hassan Yussuff

## ORGANISATIONS

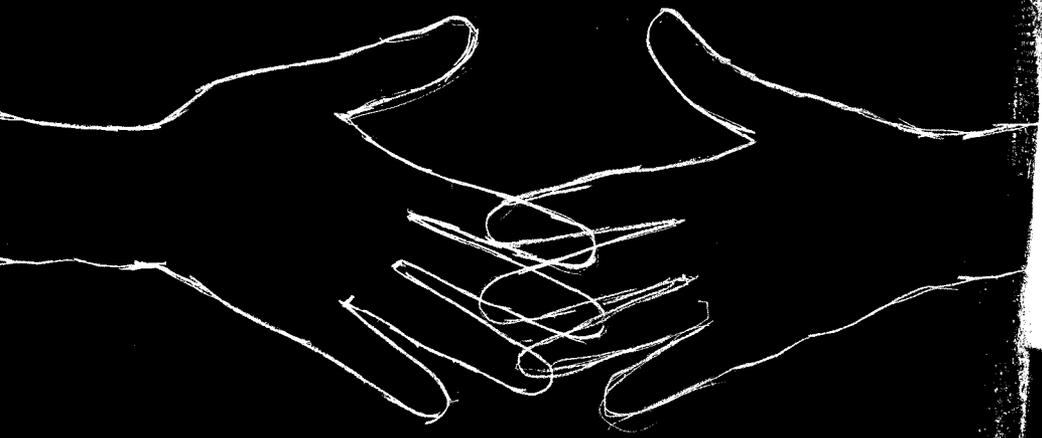
Centre pour l'Écuménisme et le Développement (CODEV)

Congrès du travail du Canada (CTC)

Fédération du personnel de soutien (FPS-CSQ)

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge

Syndicat des conseillères et conseillers de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)



# PUBLICATIONS

DROITS ET DÉMOCRATIE PUBLIE DES RAPPORTS ET DES ESSAIS DANS LE CADRE DE SON MANDAT DE PROMOTION DES DROITS ET D'ÉDUCATION DU PUBLIC. CES RAPPORTS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS ET TÉLÉCHARGÉS SUR SON SITE WEB.

## LES PUBLICATIONS RÉCENTES COMPRENNENT :

- *La citoyenneté se construit : démocratie et droits humains au Mexique, 2003.*
- *Séminaire « Droit à l'autodétermination des peuples autochtones », 2002.*
- *Les droits des femmes en Afghanistan. Rapport de mission, 2002.*
- *Promouvoir les droits humains et la démocratie dans un contexte de terrorisme, 2002.*
- *Le développement démocratique 1990-2000 : Vue d'ensemble, 2002.*
- *Droits humains et développement en Afrique : observations générales sur le développement de l'Afrique au seuil du nouveau millénaire en vue du Sommet du G8, 2002.*
- *Le Développement démocratique au Proche-Orient et au Maghreb. Rapport de recherche de terrain et de consultation, 2002.*
- *Documentar las Violaciones de Derechos Humanos por los Agentes del Estado Violencia Sexual, 2002.*
- *L'or et la terre : enjeux du développement démocratique. Mission internationale d'observation au Pérou, 2002.*
- *La femme dans la tourmente des guerres en République démocratique du Congo. Du 2 août 1998 au 30 septembre 2001. Le Mémorial, 2002.*



# RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil d'administration du Centre. Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et, lorsque cela est approprié, comprennent des estimations fondées sur l'expérience et le jugement de la direction. La direction est également responsable de tous les autres renseignements présentés dans le rapport annuel et de leur concordance avec les états financiers.

La direction maintient des systèmes comptables, financiers, de contrôle de gestion et d'information, de même que des pratiques de gestion conçus pour fournir une assurance raisonnable que des informations fiables et pertinentes sont disponibles au moment opportun; que les actifs sont protégés et contrôlés; que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs du Centre et que l'exploitation est menée efficacement. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont conformes à la *Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*, aux règlements administratifs et aux politiques du Centre.

Le Conseil d'administration est responsable de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière tel que précisé ci-dessus. Le Conseil assume cette charge par l'entremise du Comité des finances et de vérification qui est composé d'administrateurs dont aucun n'est membre de la direction. Le Comité des finances et de vérification examine les états financiers annuels et tous rapports s'y rattachant; le Comité rencontre annuellement le vérificateur externe et peut faire des recommandations au Conseil d'administration à l'égard de ceux-ci et/ou d'affaires connexes.

Le vérificateur externe, le vérificateur général du Canada, effectue une vérification indépendante des états financiers et présente son rapport au Centre et au ministre des Affaires étrangères.

*Le président,*



JEAN-LOUIS ROY

*La directrice de l'administration et  
des ressources,*



MARIE-FRANCE CLOUTIER

Montréal, Canada  
Le 16 mai 2003

# RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CENTRE INTERNATIONAL DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT  
DÉMOCRATIQUE ET AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

J'ai vérifié le bilan du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique au 31 mars 2003 et les états des résultats et de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2003, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice  
générale du Canada,



RICHARD FLAGEOLE, FCA  
*Vérificateur général adjoint*

Ottawa, Canada  
Le 16 mai 2003

# ÉTATS FINANCIERS

BILAN au 31 mars

|   | 2003             | 2002             |
|---|------------------|------------------|
|   | \$               | \$               |
| <b>ACTIF</b>  |                  |                  |
| À court terme   |                  |                  |
| Dépôts à terme (NOTE 4)   | 2 314 209        | 1 490 112        |
| Intérêts courus   | 6 143            | 29 661           |
| Débiteurs   | 53 252           | 62 494           |
| Contributions à recevoir  | 24 777           | 15 217           |
| Frais payés d'avance  | 44 977           | 21 402           |
|   | <b>2 443 358</b> | <b>1 618 886</b> |
| À long terme  |                  |                  |
| Immobilisations (NOTE 5)  | 350 944          | 305 993          |
|   | <b>2 794 302</b> | <b>1 924 879</b> |
| <b>PASSIF</b>   |                  |                  |
| À court terme   |                  |                  |
| Découvert bancaire  | 514 954          | 255 780          |
| Créditeurs  | 114 712          | 166 836          |
| Salaires et vacances à payer                                      | 377 038          | 227 653          |
| Prestations de cessation d'emploi                                 | 175 857          | -                |
| Obligation découlant de contrats de location-acquisition (NOTE 6) | 9 514            | -                |
| Subventions à payer   | 7 500            | 45 295           |
| Contributions reportées (NOTE 7)                                  | 500 337          | 62 415           |
|   | <b>1 699 912</b> | <b>757 979</b>   |
| À long terme  |                  |                  |
| Avantages incitatifs reportés sur le bail                         | 125 447          | 140 444          |
| Obligation découlant de contrats de location-acquisition (NOTE 6) | 74 107           | -                |
|   | <b>199 554</b>   | <b>140 444</b>   |
| Financement en capital reporté (NOTE 8)                           | 167 106          | 189 448          |
|   | <b>2 066 572</b> | <b>1 087 871</b> |
| <b>AVOIR</b>  |                  |                  |
| Avoir   | 727 730          | 837 008          |
|   | <b>2 794 302</b> | <b>1 924 879</b> |

Engagements (NOTE 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

APPROUVÉ PAR :



JEAN-LOUIS ROY  
Président du Centre



KATHLEEN MAHONEY  
Présidente du Conseil

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'AVOIR pour l'exercice terminé le 31 mars

|   | 2003             | 2002      |
|---|------------------|-----------|
| DÉPENSES (NOTE 9)   | \$               | \$        |
| Programmes et activités   |                  |           |
| Développement démocratique  | 1 025 868        | 1 226 665 |
| Droits des femmes   | 1 104 316        | 802 239   |
| Droits des peuples autochtones  | 598 478          | 546 657   |
| Mondialisation et droits humains  | 580 108          | 560 153   |
| Sensibilisation internationale aux droits humains                                 | 434 459          | 500 964   |
| Interventions d'urgence et occasions importantes                                  | 344 810          | 503 812   |
| Communication et éducation du public  | 769 615          | 737 854   |
|   | <b>4 857 654</b> | 4 878 344 |
| Administration générale   | <b>599 374</b>   | 547 115   |
| Coût d'exploitation avant prestations de cessation d'emploi                       | <b>5 457 028</b> | 5 425 459 |
| Prestations de cessation d'emploi   | <b>175 857</b>   | -         |
| Coût d'exploitation après prestations de cessation d'emploi                       | <b>5 632 885</b> | 5 425 459 |
| <b>REVENUS</b>  |                  |           |
| Contributions du gouvernement<br>du Canada pour des projets spécifiques (NOTE 10) | <b>189 272</b>   | 270 351   |
| Autres contributions (NOTE 10)  | <b>376 275</b>   | 245 351   |
| Intérêts  | <b>62 614</b>    | 123 968   |
|   | <b>628 161</b>   | 639 670   |
| Résultats d'exploitation avant financement<br>du gouvernement du Canada           | <b>5 004 724</b> | 4 785 789 |
| Financement du gouvernement du Canada   |                  |           |
| Crédit parlementaire – financement de base  | <b>4 820 170</b> | 4 812 913 |
| Amortissement du financement en capital reporté (NOTE 8)                          | <b>75 276</b>    | 69 213    |
|   | <b>4 895 446</b> | 4 882 126 |
| <b>RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE</b>                                   | <b>(109 278)</b> | 96 337    |
| Avoir au début de l'exercice  | <b>837 008</b>   | 740 671   |
| Avoir à la fin de l'exercice  | <b>727 730</b>   | 837 008   |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE pour l'exercice terminé le 31 mars

|   | 2003             | 2002        |
|---|------------------|-------------|
|   | \$               | \$          |
| <b>ENCAISSE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>                  |                  |             |
| Résultats d'exploitation pour l'exercice                                | (109 278)        | 96 337      |
| Éléments sans incidence sur l'encaisse                                  |                  |             |
| Amortissement des immobilisations                                       | 85 914           | 84 210      |
| Amortissement du financement en capital reporté                         | (75 276)         | (69 213)    |
| Autre   | 7 869            | 2 681       |
|   | <b>(90 771)</b>  | 114 015     |
| Variations du fonds de roulement autre que l'encaisse                   | 234 948          | 76 559      |
| Diminution des avantages incitatifs reportés sur le bail                | (14 997)         | (17 508)    |
| Augmentation (diminution) des contributions reportées                   | 437 922          | (6 004)     |
|   | <b>567 102</b>   | 167 062     |
| <b>ENCAISSE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>                  |                  |             |
| Crédit parlementaire – financement en capital                           | 52 934           | 60 171      |
| Obligation découlant de contrats de location-acquisition                | 85 800           | –           |
| Paiements des obligations découlant de contrats de location-acquisition | (2 179)          | –           |
|   | <b>136 555</b>   | 60 171      |
| <b>ENCAISSE UTILISÉE POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>            |                  |             |
| Acquisition de dépôts à terme   | (2 314 209)      | (1 490 112) |
| Remboursement de dépôts à terme   | 1 490 112        | 1 170 000   |
| Acquisition d'immobilisations   | (52 934)         | (60 171)    |
| Immobilisations louées en vertu d'un contrat de location-acquisition    | (85 800)         | –           |
| Produit de vente d'immobilisation                                       | –                | 750         |
|   | <b>(962 831)</b> | (379 533)   |
| <b>CHANGEMENT NET DU DÉCOUVERT BANCAIRE</b>                             | <b>(259 174)</b> | (152 300)   |
| Découvert bancaire au début de l'exercice                               | <b>(255 780)</b> | (103 480)   |
| <b>DÉCOUVERT BANCAIRE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>                        | <b>(514 954)</b> | (255,780)   |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## **1. POUVOIRS ET ACTIVITÉS**

Le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique a été créé par le Parlement du Canada en 1988 par la *Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*.

Le Centre a pour mission d'amorcer, d'encourager et d'appuyer la coopération entre le Canada et les pays étrangers en ce qui touche la promotion, le développement et le renforcement des institutions et programmes démocratiques ou se rapportant aux droits de la personne, qui donnent effet aux droits et libertés consacrés par la Charte internationale des droits de l'homme. Il lui incombe pour l'accomplissement de sa mission :

- a) d'appuyer les programmes et les activités de développement en faveur des pays en voie de développement;
- b) d'appuyer les programmes et les activités en faveur des pays autres que les pays en voie de développement; et
- c) de stimuler et appuyer la recherche et l'éducation, le dialogue, l'échange d'information et la collaboration entre les citoyens et les institutions, tant au Canada qu'à l'étranger.

Le Centre est exempt de tout impôt sur les bénéficiaires, il est un organisme de charité enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Pour appuyer les programmes et les activités en faveur des pays en voie de développement, la Loi prévoit que le Centre peut recevoir des crédits votés par le Parlement. Le Centre peut également recevoir des fonds lui venant de sources autres que du gouvernement du Canada.

Pour appuyer les programmes et les activités en faveur des pays autres que les pays en voie de développement, le Centre peut recevoir et utiliser, en plus des crédits qui pourraient être votés par le Parlement à cette fin, des fonds lui venant de sources autres que du gouvernement du Canada.

## **2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont énoncées ci-dessous.

### a) Crédit parlementaire

Le crédit parlementaire est reçu par le biais du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. La portion du crédit parlementaire utilisée pour l'acquisition d'immobilisations est comptabilisée comme financement en capital reporté et amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations correspondantes. L'autre partie du crédit parlementaire est comptabilisée à l'état des résultats au cours de l'exercice pour lequel il est approuvé.

### b) Contributions

Le Centre applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés en vertu d'affectations d'origine externe sont reportés et constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

### c) Dépenses de subventions

Les subventions accordées sont imputées aux résultats dans l'exercice où les versements sont dus tels qu'autorisés par le Centre.

### d) Dépôts à terme

Les dépôts à terme sont inscrits au prix coûtant.

### e) Immobilisations

Le mobilier et équipement et l'équipement informatique sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode linéaire au taux annuel de 20 %. Les améliorations locatives sont comptabilisées au coût et sont amorties sur la durée non écoulée du bail. Les actifs acquis par le biais de contrat de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et sont amortis selon la même méthode et les mêmes taux que les autres immobilisations.

### f) Régime de retraite

Les employés du Centre participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Centre doivent tous les deux contribuer au coût du régime. Les contributions du Centre sont portées aux dépenses de l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent les obligations totales du Centre au titre du régime de retraite.

D'après les lois actuelles, le Centre n'est pas tenu de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pensions de retraite de la fonction publique.

## **3. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les opérations reliées à l'encaisse (découvert bancaire), les dépôts à terme, les intérêts courus, les débiteurs, les contributions à recevoir, les créiteurs, les salaires et vacances à payer et les subventions à payer découlent du cours normal de l'exploitation du Centre. La valeur aux livres de chacun de ces postes se rapproche de leur juste valeur car leur échéance est à court terme. Il n'y a pas de concentration des débiteurs, par conséquent le risque de crédit est faible.

## **4. DÉPÔTS À TERME**

Au 31 mars 2003, les dépôts à terme ont un taux d'intérêt moyen de 3,05 % (3,06 % en 2002) et une durée moyenne de 333 jours (317 jours en 2002).

| 5. IMMOBILISATIONS      | 2003      |                      |              | 2002         |
|-------------------------|-----------|----------------------|--------------|--------------|
|                         | Coût      | Amortissement cumulé | Valeur nette | Valeur nette |
|                         | \$        | \$                   | \$           | \$           |
| Mobilier et équipement  | 530 457   | 413 132              | 117 325      | 44 455       |
| Équipement informatique | 329 693   | 209 168              | 120 525      | 132 494      |
| Améliorations locatives | 159 508   | 46 414               | 113 094      | 129 044      |
|                         | 1 019 658 | 668 714              | 350 944      | 305 993      |

Les biens susmentionnés comprennent des équipements acquis en vertu de contrats de location-acquisition d'une valeur brute de 85 800 \$ moins l'amortissement cumulé de 3 510 \$.

#### 6. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

Le Centre a signé une entente pour la location d'équipements de bureau en vertu de contrats de location-acquisition. Les obligations découlant de contrats de location-acquisition ont été actualisées à un taux d'intérêt moyen de 14,15 % par année. Les paiements minimums exigibles en vertu du bail pour l'exercice terminé le 31 mars 2003 ont totalisé 5 214 \$, ce qui inclut un montant d'intérêts de 3 035 \$ imputé aux résultats.

Au 31 mars, les paiements minimums exigibles en vertu du bail étaient :

|   |           |
|---|-----------|
| 2004  | 20 856 \$ |
| 2005  | 20 856    |
| 2006  | 20 856    |
| 2007  | 20 856    |
| 2008  | 20 856    |
| Suivante  | 20 804    |
| Total des paiements minimums exigibles en vertu du bail | 125 084   |
| Moins : intérêts implicites                             | (41 463)  |
|   | 83 621    |
| Portion à court terme                                   | (9 514)   |
|   | 74 107 \$ |

#### 7. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les contributions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectation d'origine externe, sont destinées à la réalisation de projets spécifiques et qui sont reçues ou à recevoir au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les dépenses d'exercices ultérieurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

|  | 2003       | 2002      |
|--|------------|-----------|
| Contributions reportées, au début de l'exercice                | 62 415 \$  | 68 419 \$ |
| Montant constaté comme revenu de l'exercice (note 10)          | (37 894)   | (20 752)  |
| Montant reçu ou à recevoir pour les exercices ultérieurs       |            |           |
| Agence canadienne de développement international               |            |           |
| Projet pour les femmes afghanes                                | 385 063    | -         |
| Projet de recherche sur les filles soldats                     | 69 601     | -         |
| Inter-Pares  |            |           |
| Projet du comité national sur la santé et l'éducation          | 18 833     | 14 001    |
| Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international |            |           |
| Programme de stages internationaux pour les jeunes             | 277        | 747       |
| Dons   | 2 042      | -         |
| Contributions reportées, à la fin de l'exercice                | 500 337 \$ | 62 415 \$ |

Les contributions reportées au 31 mars sont constituées comme suit :

|  |            |           |
|--|------------|-----------|
| Agence canadienne de développement international               |            |           |
| Projet pour les femmes afghanes                                | 385 063 \$ | - \$      |
| Projet de recherche sur les filles soldats                     | 69 601     | -         |
| Fondation Shaler Adams   |            |           |
| Projet de monitoring du tribunal rwandais                      | 24 521     | 47 667    |
| Inter-Pares  |            |           |
| Projet du comité national sur la santé et l'éducation          | 18 833     | 14 001    |
| Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international |            |           |
| Programme de stages internationaux pour les jeunes             | 277        | 747       |
| Dons   | 2 042      | -         |
|  | 500 337 \$ | 62 415 \$ |

#### 8. FINANCEMENT EN CAPITAL REPORTÉ

|   | 2003       | 2002       |
|---|------------|------------|
| Solde au début de l'exercice                    | 189 448 \$ | 198 490 \$ |
| Crédit parlementaire – financement en capital   | 52 934     | 60 171     |
| Amortissement du financement en capital reporté | (75 276)   | (69 213)   |
| Solde à la fin de l'exercice                    | 167 106 \$ | 189 448 \$ |

**9. DÉPENSES**

|                                   | 2003                    |                         | 2002        |             |
|-----------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------|-------------|
|                                   | Programmes et activités | Administration générale | Total       | Total       |
| Projets                           |                         |                         |             |             |
| Subventions                       | 1 284 502\$             | - \$                    | 1 284 502\$ | 1 105 435\$ |
| Administrés par le personnel      | 1 414 816               | -                       | 1 414 816   | 1 583 447   |
| Salaires et avantages sociaux     | 1 513 805               | 331 363                 | 1 845 168   | 1 753 260   |
| Location                          | 154 534                 | 23 403                  | 177 937     | 179 706     |
| Honoraires professionnels         | 104 635                 | 70 527                  | 175 162     | 182 796     |
| Honoraires et dépenses du Conseil | -                       | 141 653                 | 141 653     | 148 654     |
| Information                       | 101 609                 | 3 476                   | 105 085     | 99 882      |
| Octroi de prix                    | 80 258                  | -                       | 80 258      | 104 730     |
| Amortissement des immobilisations | 75 166                  | 10 748                  | 85 914      | 84 210      |
| Déplacements                      | 54 700                  | 2 704                   | 57 404      | 80 276      |
| Poste et téléphonie               | 31 490                  | 6 629                   | 38 119      | 48 748      |
| Dépenses de bureau                | 29 272                  | 6 162                   | 35 434      | 44 701      |
| Autres frais                      | 12 867                  | 2 709                   | 15 576      | 9 614       |
|                                   | 4 857 654               | 599 374                 | 5 457 028   | 5 425 459   |
| Prestations de cessation d'emploi | 132 049                 | 43 808                  | 175 857     | -           |
|                                   | 4 989 703\$             | 643 182\$               | 5 632 885\$ | 5 425 459\$ |

**10. CONTRIBUTIONS**

Les contributions constatées dans l'état des résultats proviennent des sources suivantes :

|  | 2003      | 2002      |
|--|-----------|-----------|
| Autres contributions pour des projets spécifiques                                | 333 644\$ | 229 283\$ |
| Contributions du gouvernement du Canada pour des projets spécifiques (1)         | 181 301   | 186 029   |
| Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (1)               |           |           |
| Programme de stages internationaux pour les jeunes                               | 7 224     | 77 253    |
| Contributions générales  | 5 484     | 2 385     |
|  | 527 653   | 494 950   |
| Montant des contributions reportées constaté comme revenu de l'exercice (Note 7) |           |           |
| Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (1)               |           |           |
| Programme de stages internationaux pour les jeunes                               | 747       | 7 069     |
| Fondation Shaler Adams   |           |           |
| Projet de monitoring du tribunal rwandais  | 23 146    | 5 808     |
| Inter-Pares  |           |           |
| Projet du comité national sur la santé et l'éducation                            | 14 001    | 7 875     |
|  | 37 894    | 20 752    |
|  | 565 547\$ | 515 702\$ |
| La composition des contributions au 31 mars est la suivante :                    |           |           |
| Contributions du gouvernement du Canada pour des projets spécifiques (1)         | 189 272\$ | 270 351\$ |
| Autres contributions   | 376 275   | 245 351   |
|  | 565 547\$ | 515 702\$ |

**11. ENGAGEMENTS**

## a) Baux

Le Centre a signé un bail à long terme pour la location de locaux jusqu'en 2010. Le solde des engagements relatifs à ce bail s'établit à 1 147 019 \$. Les loyers minimums qui seront versés au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

|               |              |
|---------------|--------------|
| 2004          | 153 198 \$   |
| 2005          | 153 198      |
| 2006          | 153 198      |
| 2007          | 164 982      |
| 2008 et après | 522 443      |
|               | 1 147 019 \$ |

## b) Subventions

Au 31 mars 2003, le Centre a approuvé des subventions totalisant 175 700\$ au cours des prochains exercices sous certaines conditions.

**12. PRESTATIONS DE RETRAITE**

Au cours de l'exercice, le Régime de pensions de retraite de la fonction publique a exigé que le Centre verse des cotisations au Régime de pension et à la convention de retraite. Les cotisations de l'exercice étaient les suivantes :

|          | 2003       | 2002       |
|----------|------------|------------|
| Centre   | 256 025 \$ | 259 718 \$ |
| Salariés | 83 006 \$  | 75 697 \$  |

**13. RENSEIGNEMENTS COMPARATIFS**

Certains renseignements comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation adoptée en 2003.